

CALENDRIER ET COÛT PREVISIONNEL

DURÉE :

À partir de 2022 - 2 ans de travaux.

Les travaux seront réalisés par secteur pour garantir une voie de circulation par sens et un accès aux riverains et commerces.

Une information dédiée accompagnera les différentes étapes du chantier.

FINANCEMENT ET ACTEURS :

Un projet financé à hauteur de 11M€ par la SOLIDÉO (Société de livraison des ouvrages olympiques).

Sous la supervision de SOLIDEO, le Département de la Seine-Saint-Denis est le maître d'ouvrage du projet.



EXPRIMEZ-VOUS SUR LE PROJET JUSQU'AU 22 OCTOBRE

Sur le site du Département à l'adresse suivante : seinesaintdenis.fr

L'usage de la bande active : espace public compris entre l'espace de circulation piétonne et la piste cyclable ou la chaussée. Cette bande comprend les arbres et mobilier d'éclairage mais peut être utilisée pour des espaces verts, des espaces de repos, des services aux vélos, mise en place de mobilier urbain de loisir (tables d'échecs, boîte à livre...).

Les services liés aux vélos : renforcement des stationnements vélo, installation de stations de gonflage, de bornes de réparation...

Le Département réalisera un bilan des avis recueillis qui sera mis à disposition fin 2021.

UNE RÉUNION D'INFORMATION se tiendra le vendredi 8 octobre à 19h00
Salle du Conseil municipal
RDC de l'Hôtel de Ville
65 avenue de la division Leclerc

Cette réunion pourra être suivie en direct

sur la chaîne Youtube du Département
scanner le QR Code



ou sur le site de la Ville : www.le-bourget.fr



SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr

Département de la Seine-Saint-Denis / Direction de la communication / Imprimerie Grenier / 2021



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

DES OUVRAGES
NOTRE HÉRITAGE

LE DÉPARTEMENT REQUALIFIE ET AMÉNAGE LA RD 932 (EX RN2) AU BOURGET

Le Département de la Seine-Saint-Denis a engagé une transformation profonde de son territoire avec la volonté d'améliorer, pour les habitants, la qualité de l'ensemble des espaces publics et de développer un partage équilibré de sa voirie entre tous les usages.

La RD 932 (ex RN2) qui traverse la commune du Bourget est un axe majeur et structurant qui dessert notamment l'Hôtel de Ville, des commerces de proximité, la poste, des établissements scolaires ou le marché.

Pensé initialement seulement pour la voiture, cet axe doit aujourd'hui se transformer pour répondre aux besoins actuels des habitants et des usagers, en lien avec les enjeux des nouvelles mobilités, de la transition écologique et de la vie locale.

Accélérés par l'accueil des Jeux de Paris 2024, ces aménagements offriront une avenue au cadre de vie renouvelé entre la gare du Bourget et le futur Village des médias.

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

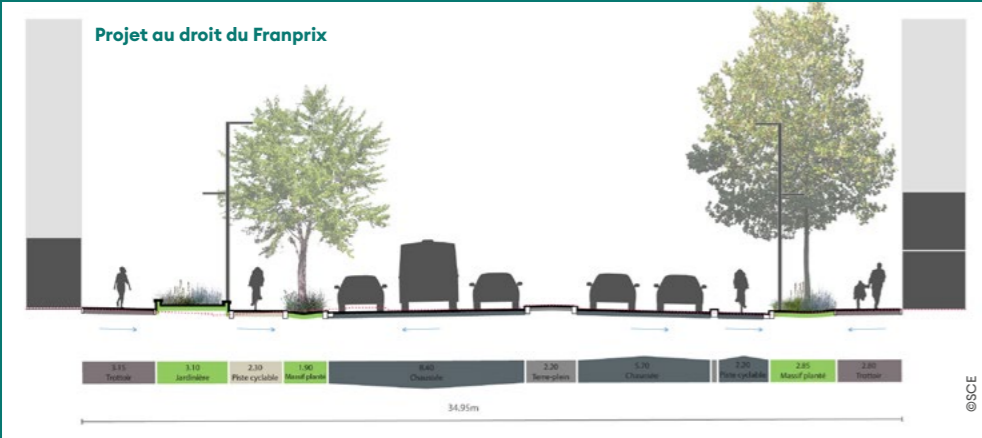
COLLECTIVITÉ HÔTE



UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DES HABITANTS

Pour transformer cet axe agréable, le projet d'aménagement :

- Renforcera la place des piétons, cyclistes et transports en commun sur le boulevard tout en respectant les "usages locaux actuels",
- Permettra une accessibilité universelle - au-delà de la réglementation - avec la mise en oeuvre d'un revêtement de sol différencié en fonction des usages, de bandes de guidage sur les trottoirs et des tapis traversant sur les plateaux piétons,
- Confortera l'axe dans la vie locale avec plus de places de livraison, de stationnement vélo (42 arceaux), des trottoirs élargis, des assises (49 fauteuils), des espaces verts...
- Donnera une plus grande place aux végétaux avec trois types de plantes : des arbres (54 plantés), des arbustes (2 960) et des plantations basses (21 095)



PÉRIMÈTRE DES TRAVAUX

Le périmètre s'étend sur l'avenue de la division Leclerc (RD932) depuis la rue Chevalier de la Barre jusqu'à la rue de l'abbé Niort (RD41).
Les travaux se dérouleront en coordination avec la Ville et l'architecte des bâtiments de France.



VUE 1 : Rue Rigaud



VUE 2 : Hôtel de Ville



PLAN D'AMÉNAGEMENT



VUE 3 : Place du 11 novembre



VUE 4 : Eglise St Nicolas

